LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine) SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

n° 74 NOVEMBRE 1965 à FEVRIER 1966.

SOMMAIRE

LE COMITE POUR 1966

LE RAPPORT-MORAL 1965 .... René MONNIER

LE RAPPORT FINANCIER 1965 & SES COMMENTAIRES ... Ch. MAUGUIN

LA REUNION GENERALE ANNUELLE 1966 .... Pierre MOREL

LES VACANCES (suite) Recueilli par .... Lucien FOUILLERON

LES HISTOIRES CEMPUISIENNES .... Marcel PARIS

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE :

- Nécrologie
- Naissances
- Nouvelles des amis
- Décoration
- Nouveaux sociétaires
- Lettres en retour

La Gérante :

Henriette TACNET
8, rue Dalou - PARIS XV° -

cps n°74 5°série
page 2

LE COMITE POUR 1966

Président

Monsieur Marcel PARIS
287 Av. de la Division Leclerc
CHATENAY-MALABRY (92) ROB. 43-78

Vices-Présidents

Monsieur Etienne GUNTHER
43 rue Westermayer
IVRY (94) 482 72-69

Madame Henriette TACNET
8 rue Dalou
PARIS 15ème (tél.heures bureau) INV. 58-10
pour urgence Poste 77

Secrétaire Général

Monsieur René MONNIER
22 rue de l'Interne Loeb
PARIS 13ème (tél.heures bureau) LEC 27-50
pour urgence Poste 3366

Secrétaires Adjoints

Mademoiselle Michelle GREGOIRE
27 rue de Passy
PARIS 16ème

Monsieur Henri FALKENBERG
3 rue Labat
PARIS 18ème

Trésorier Général

Madame Christiane MAUGUIN
39 rue Saint-Ambroise
PARIS 11ème ROQ. 57-94

Trésoriers Adjoints

Monsieur René BARNICOT
95 rue du Petit-Château
CHARENTON-LE-PONT (94) ALE. 50-80
(tél.heures bureau pour urgence)

Monsieur Jean SAIDI
12 rue du Cambodge
PARIS 20ème

Délégués aux Secours

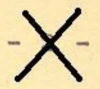
Monsieur Etienne GUNTHER

Madame Henriette TACNET

Monsieur Ernest KRAFT
35 rue de la Grange aux Belles
PARIS 10ème BOL. 70-29

Monsieur Alain FOURRIER
75 rue de Tolbiac
PARIS 13ème

.../...



Gérante du Compuisien	Madame Henriette TACNET
Membres	Monsieur Césaire ANGELVIN 12 rue Auguste-Chabrières PARIS 15ème
	Monsieur Christian CHARPENTIER 7 rue Faraday PARIS 17ème
	Madame Paulette VIDAL 2 rue des Petits-Carreaux PARIS 2ème CEN. 84-00
Liaison adresses Responsable enveloppes	Monsieur Pierre MOREL 12 Avenue Léonard de Vinci CHATENAY-MALABRY (92) ROB. 27-09
	Monsieur Louis DIBUSZ 13 Avenue Baudouin EPINAY-SUR-SEINE (93)
	Monsieur Robert DELPEUX 164 rue de Saussure - Log.752 PARIS 17ème (tél.heures bureau) MAC. 07-40 pour urgence Poste 277
	Monsieur Michel LAROUBINE 125 Avenue d'Alfortville - Cité G.D.F. CHOISY LE ROI (94)

RAPPORT MORAL 1965

Il me faut vous donner un aperçu de nos Activités durant l'année écoulée, mais avant d'aborder ce sujet, je tiens à vous adresser, au nom du Comité, les meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année qui commence et vous remercier d'être venus, nombreux, à cette réunion.

Ainsi que j'avais eu le plaisir de vous le dire l'année dernière, cette réunion est importante car il est nécessaire de connaître le rôle du Comité. Qu'a-t-il fait durant l'exercice 1965 ?

Notre Bulletin, qui a paru trois fois, vous a tenu au courant des faits marquants de la vie de notre Association. Les années succèdant aux années, nous parlons toujours : BAL ANNUEL, CEREMONIE DU CAVEAU, PENTECOTE, BANQUET ANNUEL, etc, et si vous le permettez, je vais reprendre plus en détail le programme réalisé au cours de l'année qui vient de s'achever et vous faire part des remarques qui s'imposent. Notre but étant de vous donner satisfaction, nous devons corriger, sans cesse, les erreurs passées.

- BAL ANNUEL du 6 MARS 1965.

Cette soirée qui aurait dû être très réussie, n'a pas obtenu le succès que nous étions en droit d'escompter. Diverses raisons ont été évoquées : grippe, manque de partie artistique, proximité de Bals organisés dans le même secteur, et j'en passe. Mais en fait le nombre des entrées enregistrées était nettement insuffisant. Or vous n'ignorez pas que ce Bal, s'il nous permet de passer une soirée Cempuisienne, a aussi pour objectif d'alimenter notre Caisse de Secours, Qui dit Secours, dit Aide aux Cempuisiens les plus désavantagés. Je remercie tous ceux qui étaient présents et je m'excuse, au nom du Comité, de la pluie d'enveloppes qu'ils ont eu à subir. Grâce à elles, nous n'avons pas enregistré de déficit.

En raison même du résultat de cette soirée, nous avons émis une circulaire demandant à chacun son point de vue pour son organisation... Sur 400 circulaires, 70 réponses nous sont parvenues. Cela est vraiment peu. De ces réponses, il se dégage que la version Soirée Artistique suivie de Bal a votre préférence. Aussi avons-nous décidé d'organiser le BAL 1966 de cette manière. Nous nous permettons d'insister particulièrement, en raison des frais que cela représente et vous demandons d'y venir nombreux. Ce sera, ainsi, nous remercier des efforts que nous apportons à vous satisfaire. Le programme que nous mettons sur pied sera choisi. Vous passerez une agréable soirée, ainsi que les nombreux amis qui vous accompagneront.

Peu de temps après, le Comité a préparé, sous l'impulsion de notre Président d Honneur, Marcel MARANDE, le pélerinage à CEMPUIS, des anciens de plus de 65 ans. 32 étaient présents. Le bulletin n° 72 d'Avril vous donne un aperçu de la joie qu'ils ont éprouvée à revoir la maison de leur jeunesse et aussi de l'accueil chaleureux de Monsieur et Madame GRENOUILLET et du personnel de l'Institution.

- 24 AVRIL 1965.

Une autre visite à CEMPUIS. Une délégation du Comité a représenté l'Association à la cérémonie d'anniversaire de la mort de notre Bienfaiteur : Gabriel PREVOST. Au cours de cette journée, nous avons pu, une nouvelle fois, avoir un entretien avec les jeunes de la promotion sor-

.../...

tante. Ce contact humain entre Jeunes et l Association nous a été permis grâce à la généreuse compréhension de Monsieur GRENOUILLET.

- 21 MAI 1965.

Une circulaire invitait les Anciens à parcourir le Quartier du Marais, la nuit. Sous la conduite et les commentaires de notre sympathique Henriette TACNET, 35 camarades ont pu découvrir les beautés de ce coin de Paris que nous connaissons si mal. Nous espérons que de telles sorties, qui demandent pourtant beaucoup de préparation, se renouvellent.

- 6 & 7 JUIN 1965 - PENTECOTE.

Cette année, un nombre assez important d'Anciens (plus élevé qu'en 1964) avait tenu à se rendre à CEMPUIS. Cette manifestation fut très réussie : fête organisée par les élèves de l'Institution, ambiance des jeunes années retrouvées, accueil de Monsieur le Directeur et de tout le Personnel, etc... Nous sommes persuadés que, tous ceux qui étaient présents, ont passé deux agréables journées. Le Lundi, en plus de la cérémonie réservée au souvenir de nos Morts des deux Guerres, une délégation d'anciens s'est rendue au cimetière de Cempuis pour rendre un hommage à Monsieur ROGER qui fut durant de très nombreuses années notre "prof. de Musique". Lors de ses funérailles, en Avril dernier, de nombreux Anciens, de toutes promotions, l'accompagnaient à sa dernière demeure. L'Association lui a consacré un hommage spécial joint à notre Bulletin n° 72.

- 24 OCTOBRE 1965.

Le Banquet Annuel, pour la réception des jeunes sortants, réunit plus de 200 Anciens de tous âges. Ce repas organisé à l'Ecole Départementale de VITRY prend, chaque année, plus d'importance. La jeune génération sortante presque au complet trouva, pour ce premier contact avec l'Association, une ambiance particulièrement chaleureuse.

Ne croyez surtout pas que les activités du Comité soient seulement limitées aux impératifs du calendrier de l'Association. Il existe d'autres problèmes, aussi sérieux, que nous devons traiter :

- Les Secours, les Jeunes Sortants, les Militaires, les contacts avec les Organismes à qui nous devons rendre des comptes, nos objectifs à exposer à la Commission Administrative du Département de la Seine. Je ne pourrai vous les détailler entièrement, mon exposé serait vraiment trop long.

Dans le domaine secours, je vous signale que toutes les fois qu'un cas est porté à notre connaissance, nous nous efforçons de le régler favorablement. Tous les cas présentés en 1965 ont obtenu satisfaction, après enquête préalable. Pour les Militaires, en raison des changements très fréquents d'adresses, nous ne les atteignons pas tous.

Ainsi que vous avez pu le constater par cet exposé, le rôle du Comité est assez important. Pour la réalisation du programme que nous vous avons présenté, nous nous sommes réunis 19 fois, tant en Réunion proprement dites, qu'en Séances de Travail nécessaires à l'envoi des circulaires et Cempuisiens.

Je vais maintenant aborder la question relative au renouvellement

.../...

d'un tiers du Comité, ceci conformément aux Statuts de notre Association (TITRE II - Art. 5). Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

En application des Statuts, sont considérés comme membres sortants pour 1966 :

- Michelle GREGOIRE - Jean SAIDI - René BARNICOT - Guy ROLLAND (démissionnaire) - Gilbert FACE (démissionnaire) - Christiane MAUGUIN - René MONNIER

soit 1/3 des membres du Comité 1965.

Le rôle que nous remplissons bénévolement, d'autres jeunes peuvent le remplir, aussi nous faisons appel à tous les volontaires désirant faire partie du Comité de l'Association. Au sein de ce Comité, ils pourront aider à concrétiser un idéal de solidarité qui est le propre de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Départementale Gabriel Prévost. D'avance, je les remercie pour leur collaboration.

Je vais terminer ce rapport moral, pourtant bien résumé, en espérant qu'il vous aura donné toutes indications sur nos activités et vous souhaiter une bonne fin d'après-midi.

Le Secrétaire Général :

René MONNIER

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE-RENDU FINANCIER 1965

Chers Amis,

Afin de faciliter la compréhension du Bilan, je vous lirai d'abord les recettes et ensuite les dépenses correspondantes.

Comme vous pourrez le constater vous-même, nous avons reçu .... 1.897 Fr.
de cotisations.

Comme dans cette somme figure 7 Fr d'un membre honoraire, il est entré .... 1.890 Fr
"membres actifs".

Ce qui revient à dire que : 189 membres ont réglé leur cotisation ; moins même, puisque certains ont acquitté plusieurs années.

Le service administratif nous indique aux dépenses	1.140 Fr
si nous ajoutons le journal	1.526 Fr
plus frais divers	509 Fr
nous obtenons	3.178 Fr
Aux recettes nous avons : les cotisations	1.897 Fr
auxquelles nous pouvons ajouter les intérêts du livret de C.N.E.P. et des titres, et le bénéfice "Pentecôte"	615 Fr
	2.512 Fr

Il nous manque donc .... 666 Fr
qui représentent un déficit sur les frais de Gestion qui devraient pouvoir être entièrement couverts par les cotisations.

Il reste donc important que chacun apporte sa contribution annuelle à la marche de notre Association.

Les recettes du Service Social : 13.927 Fr contre : 12.108 Fr de dépenses nous laissent un reliquat de : 1.821 Fr.

Je dis bien reliquat, car il ne peut être question de faire un bénéfice, surtout si nous devons couvrir le déficit des frais de gestion.

Vous trouverez ensuite l'état exact des finances de notre Association. J'espère que mon exposé a été assez clair pour être compris.

Je vous remercie de votre attention.

Ch. MAUGUIN

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE l' I.D.G.P. - S.S. 2 rue de l'arbre-sec
PARIS 2è

RECETTES -

Cotisations		I 897,--
SERVICE SOCIAL-		
Subvention	7 500,--	
Dons pour secours	645,50	
Remboursements prêts	I 200,--	
Recette fête annuel.	3 227,87	
Banquet des sortants	I 353,69	
	---------	I3 927,06
DIVERS -		
Intérêts s/titres et d° Caisse Eparg.	447,70	
Bénéfice Pentecôte	I67,46	
Collecte M. Roger ..	262,25	
	---------	877,3I

		I6 70I,37
Avoir au Ier Janvier I965 :		24 074,49
		----------
		40 775,86

Situation au 20 DECEMBRE I965

Banque fonds de réserve :	2 600,--
Caisse d'épargne ...... :	I5294,78
Caisse .... :	I 476,94
Banque .... :	9I5,3I
Chèques postaux .... :	5 082,05
	----------
	25 369,08

DEPENSES

ADMINISTRATION		
Secrétariat	I 008,7I	
Frais bancaires	2I,08	
Entretien du Siège Assurance, électricité, etc.........	I09,96	
	---------	I I39,75
SERVICE SOCIAL		
Secours divers	6 402,55	
Prêts	I 500,--	
Dépenses fête annuel	2 862,06	
Dépenses banquet...	I 344,00	
	---------	I2 I08,6I
"Le Compuisien" journal		I 528,77
DIVERS		
Disques	I20,45	
Cérémonies diverses	509,20	
	---------	629,65

Total des dépenses :		I5 406,78
Avoir au 20 Décembre I965		25 369,08
		----------
		40 775,86

REUNION GENERALE ANNUELLE 1966

Un mot sur notre réunion annuelle du Dimanche 16 Janvier 1966, réunion qui est en même temps l'occasion de goûter une ou deux bonnes galettes, et pour les deux heureux qui ont la chance de trouver la fêve, l'agréable surprise d'un cadeau toujours utile offert par l'Association.

Nous voici donc de nouveau réunis dans cette salle des écoles et sincèrement je suis surpris par le nombre de présents. Avec la période de mauvais temps que nous traversons en ce moment, les absences étaient excusées d'avance, et pourtant, bien des camarades Cempuisiens venant d'assez loin se trouvaient parmi nous. Comme quoi la distance, s'il n'y a aucun autre empêchement important, ne compte pas pour les Cempuisiens, ni le temps.

Tous les camarades, sagement assis sur les bancs, le bureau présent, presque au complet : une seule personne est absente ; notre Président Marcel PARIS ouvre la séance en présentant à tous ses voeux les meilleurs pour l'année nouvelle.

Puis il nous tient au courant de différents projets chers au Comité et utiles à la Société des Anciens Elèves :

- Le projet de réservation de chambres dans les foyers de jeunes aux sortants, vraiment sans famille, ne sachant où aller ; cette question est résolue de façon satisfaisante.

Un autre sujet tient à coeur du Comité :

- C'est de trouver un local vraiment à nous pour les réunions de bureau ; et, si ce local était suffisamment grand, pour y effectuer toutes les réunions, et y créer le club cempuisien. Des jalons importants sont déjà placés pour cette réalisation.

Notre Président donne la parole à René MONNIER Secrétaire. Le développement de son rapport annuel sur l'activité cempuisienne démontre facilement la vie de l'Association des Anciens Elèves.

Notre sympathique trésorière, Christiane MAUGUIN, est invitée, comme de juste, à fournir le compte rendu financier de l'année écoulée ; les chiffres parlent toujours d'eux-mêmes, et dans leur brève énumération, nous sommes obligés de constater, une fois de plus, le manque d'assiduité au versement des cotisations. Il est quand même malheureux, je dirai même honteux, que les Cempuisiens en retard ne puissent s'acquitter par mandat au CCP, d'une somme de 10 Fr par an, en plusieurs fois s'ils le désirent. Je ne pense même pas que l'on puisse parler de négligence, losque tous les Cempuisiens savent pertinemment que les cotisations doivent servir à maintenir la structure de l'Association et notre organe de liaison : "LE CEMPUISIEN". Il serait vain de croire que c ces cotisations, trop souvent impayées, puissent alimenter la caisse de secours qui, elle, permet de soulager les Anciens dans l'embarras.

Il faudrait que tous les retardataires, d'une, deux ou plusieurs années, fassent le nécessaire pour que tous les arriérés soient comblés ; je crois fermement que tout Cempuisien, qui affectionne Cempuis, se fera, non pas un devoir, mais une joie, de réparer ces oublis, en pensant que sa très modeste cotisation, jointe aux autres très modestes cotisations,

.../...

grossira les fonds nécessaires à la bonne marche de l'Association. Peut être d'ailleurs, y a-t-il parmi ces retardaires des camarades qui ont eu besoin d'aide dans le passé ?

L'exposé financier est adopté après deux ou trois interventions qui proviennent surtout des membres du bureau.

Nous avons ensuite le grand plaisir d'entendre notre ancien Président, Marcel MARANDE, qui offre toujours à nos regards un sympathique visage et un large sourire. Sa joie d'être avec nous, il ne la dissimule pas, il ne le pourrait pas d'ailleurs.

Un mot du Président Marcel PARIS et de René MONNIER, au sujet du tiers sortant du bureau. Ce tiers qui se représente se trouve élu à nouveau, avec, en plus, deux ou trois camarades volontaires pour oeuvrer avec le Comité ; les nouveaux sont toujours les bienvenus. Il y a place pour toutes les bonnes volontés, et du travail pour tout le monde.

Un rappel sera effectué par un membre du bureau au sujet des changements d'adresse : Prévenir - Prévenir - Prévenir.

Les travaux étant terminés, l'ordre du jour sera clôs par la traditionnelle distribution des galettes des "Rois"accompagnées de rafraichissements.

Les bancs sont à ce moment rapidement abandonnés par leurs occupants, ces derniers sont invités à s approcher des deux grands paniers garnis de galettes. La distribution s organise rapidement. Les groupes se forment, les discutions s'animent ; il règne dans cette salle de l'école une bonne ambiance compuisienne.

Un petit garçon trouve la fêve dans son gâteau. Il est hissé sur la table avec une couronne sur la tête.

La deuxième fêve est dans la galette d'une Compuisienne que nous dirons être quant à l'âge à l'extrême du petit garçon. Comme la répartition est bien faite pour les deux gagnants : la vie compuisienne se trouve représentée à différents échelons entre ces deux "veinards". Un beau disque sera le couronnement de ces heureux élus par la chance.

Les conversations continuent ; les groupes se disloquent, disparaissent ou sont absorbés par un autre groupe encore important qui subira à son tour le même sort... Les embrassades sont interminables, les "au revoir, à bientôt" s'entendent dans la salle, un peu partout. Des groupes tiennent bon, ne veulent pas se "dissoudre", il le faudra bien, hélas ! mais le grand mot, la phrase clé de la fin de cette belle réunion, je l'entends partout :

"A bientôt, au revoir, au bal, sans faute, le 5 Mars 1966 à la Mairie du 5ème ; et surtout ne sois pas en retard, arrive à l'heure cette année, il y a des attractions formidables".

Pierre MOREL

cps n° 74 5°série
page 11

LES VRAIES VACANCES SCOLAIRES (O.P. 1891) - suite

Le temps est peu agréable et menaçant, mais qu'importe ! Ces jeunes gens sont aguerris contre toutes les intempéries, et ni le vent ni la pluie n'ont d'action sur leur bonne humeur. Ils sont superbes de santé exubérante et de vigueur, et j'ai la conviction que, le seizième jour, ils marcheront aussi allègrement que le premier, car aucune défaillance n'est à craindre de la part d'enfants systématiquement entrainés.

Deux tricycles et une bicyclette, montés tantôt par les maîtres, tantôt par les élèves, servent à éclairer la route. C'est une mesure fort recommandable, car elle rend de sérieux services, notamment pour assurer les repas et le couchage.

Près de Grandvilliers, on constate que quelques sacs se sont décousus, que d'autres ont la bretelle trop longue. On s'installe dans une prairie, on ouvre la trousse de couturière et l'on procède à la réparation de ces avaries.

PREPARATION DU CAFE EN CAMPAGNE

En traversant Grandvilliers, la fanfare fait entendre quelques morceaux de son répertoire. Le public partout accourt pour saluer sympathiquement la troupe joyeuse.

Nous voici à Feuquières, beau village au milieu d'un pays riant. Une heure de repos et distribution de café. A l'orphelinat, le café n'entre pas dans l'alimentation ordinaire, mais en voyage, après une forte étape, on en donne l'après-midi aux excursionnistes : bonne pratique, si j'en juge par l'excellent effet moral et physiologique qu'elle produit sur tous.

Faire servir dans un village soixante douze tasses de vrai café est une impossibilité, car nulle part on ne trouverait un matériel suffisant, le problème est cependant pratiquement résolu : un élève fourrier est arrivé en bicyclette une bonne heure d'avance ; il a acheté 500 grammes de café pour trois francs, un kilogramme de sucre pour un franc vingt cinq, puis il s'est adressé à une bonne femme qui a bien voulu se charger, pour la somme de deux francs, de préparer l'infusion dans douze litres d'eau bouillante. Nous arrivons au bon moment : le café est prêt. Les six sections de douze excursionnistes chacune vont s'établir dans un endroit convenable : prairie, jardin ou place publique.

Le chef de chaque section va remplir son broc à la cuisine et vient verser du café dans les timbales que ses compagnons ont tirées du havresac. Tout cela fait vivement sans difficulté, sans discussion. La portion de café revient à neuf centimes par personne et je vous assure qu'elle est infiniment supérieure à l'infâme infusion de chicorée que l'on vend le double ou le triple, sous le même nom, dans la plupart des hôtels et des restaurants.

.../...

UN DINER A 60 CENTIMES

En marche ! Nous traversons Montceaux l'Abbaye et nous arrivons vers six heures du soir à Formerie, grosse commune agricole, où nous sommes cordialement reçus. Un excellent et abondant diner nous attend et nous y faisons honneur : il se compose d'un délicieux potage, de boeuf et de légumes, de pain, de confiture, le tout à discrétion. L'économe a eu soin d'écrire quelques jours d'avance au maire de la localité pour le prier de faire préparer le repas et le couchage. Voici dans quelles conditions : la personne qui a bien voulu se charger de ce service a commandé 12 kilos de viande à bouillir (vingt et un francs), 30 kilos de pain (dix francs quatre vingt cinq), trois francs de légumes, un franc cinquante de confiture. Pour la préparation des mets et le service on donne de huit à dix francs. Le repas qui revient à soixante centimes par personne est servi dans les salles d'une auberge.

Disons en passant et pour ne plus y revenir, qu'à peu de chose prêt les autres diners se sont faits dans les mêmes conditions, mais qu'au lieu d'être pris dans l'auberge, ils l'ont été tantôt dans l'école du village, tantôt dans un jardin, un parc, un verger, suivant les circonstances. Les repas en plein air, sans mobilier quelconque autre que le talus ou les pelouses, n'ont pas été les moins réjouissants. Le menu se composant en général, au repas du midi et du soir, de soupe, de viande rotie ou bouillie, quelques fois de charcuterie, de fromage, de confiture ou de fruits ; ils étaient abondants et réconfortants, et leur distribution se faisait avec rapidité et précision, grâce à la division de la troupe en six sections, avec deux ou trois élèves, chefs de service à la tête de chacune d'elles. Ces chefs de service, munis qui de la soupkère, qui du plat, qui du broc, s'en vont à la cuisine où l'économe distribue à chacun des vivres pour tout un groupe ; ils reviennent auprès de leurs camarades qui se partagent fraternellement soupe, viande, légumes, pain et dessert.

Systématiquement on ne donne aux élèves ni bière, ni cidre ; leur boisson se compose d'un mélange d'eau et de sirop de calabre ; ce coco plait beaucoup aux enfants et est fort recommandable au point de vue hygiénique ; c'est la boisson que l'on donne en été aux ouvriers des chemins de fer, des usines, aux terrassiers et aux soldats. Le repas du matin composé de lait frais, de pain et de fruits coûte quinze centimes. Ajoutons la tasse de café et les frais de couchage et de boisson et nous arrivons à une dépense par personne et par jour de 1 Fr 50 (un franc cinquante) environ. La dépense moyenne a été plus élevée, pendant cette excursion, à cause de notre séjour dans les lycées de Rouen et du Hâvre, où l'on a dû payer environ le double pour la pension, prix absolument exagéré, en évidente disproportion avec le service rendu mais n'anticipons pas.

CONCERT EN PLEIN AIR

Après le repas, la troupe, suivie d'une foule de braves gens accourus de tous côtés, va se ranger sous la halle, sur la place publique où elle donne aux habitants un concert fort applaudi. Les choeurs et la fanfare alternent. Oh ! ces concerts quelle ressource en voyage et quel puissant moyen d'éducation et de propagande ! Je doute qu'il existe actuellement un groupe scolaire d'une quarantaine d'enfants, filles et garçons, de dix à seize ans, formant une fanfare et un groupe choral de cette force. Sous la direction d'un chef habile et dévoué, Monsieur GOIN, ces enfants font des merveilles. Ils ne jouent pas, comme bien des sociétés, quelques morceaux péniblement répétés pendant de longues et ennuyeuses séances ;

.../...

leur répertoire est des plus variés ; chaque instrumentiste a dans son portefeuille une cinquantaine de morceaux en musique chiffrée et ils lisent à vue sans difficulté.

Les choeurs chantés par tous les élèves sont au-dessus de tout éloge. Ces enfants chantent juste et avec une expression exquise. Le nombre de chants qu'ils possèdent est énorme. Cependant, on ne leur apprend pas par coeur par l'abominable méthode de serinage en usage encore dans la plupart des écoles. Ils ont des recueils de chants humanitaires, écrits en musique chiffrée, et ils savent les lire aussi facilement qu'ils lisent un livre de classe ou un journal. Du reste après quelques mots d'explication par le professeur, les élèves exécutent des exercices improvisés à une ou deux voix au moyen de signes phonomimiques de convention faits par le maître avec ses deux mains, moyen fort commode en route qui dispense d'avoir recours au tableau, aux cahiers, aux livres.

Les exercices de dictée musicale font également partie du programme ; les populations sont ébahies. C'est à l'admirable méthode modale créée par ces illustres pédagogues J.J.ROUSSEAU, PARIS, GABIN et CHEVE que l'Ecole de Cempuis doit ses succès étonnants en musique. Je me souviens qu'à Etretat où nous sommes passés le 9 Septembre, Monsieur FAURE le grand chanteur de l'Opéra qui était mêlé à la foule a vivement félicité les maîtres et les élèves après un concert auquel il venait d'assiter. A Vaucotte, c'est Monsieur LEFEVRE compositeur qui leur exprimait son admiration pour les remarquables résultats obtenus.

Le choix des morceaux de musique et des paroles est fait rigoureusement, il faut faire à l'école de l'art véritable pour combattre les déplorables orgies soi-disant artistiques de la rue, du café-concert, du cabaret. Les paroles des chants de Cempuis expriment toujours des sentiments élevés et des pensées humanitaires ; on chante la nature, l'art, la science, la liberté, la fraternité des peuples. Voici un incident caractéristique ; par ces temps d'alliance franco-russe, il fallait s'attendre à voir le public réclamé l'hymne russe. Le cas était prévu et la réponse prête. Nous combattons sans cesse tout chauvinisme et tout despotisme, dit Monsieur ROBIN. Tous les humains de tous les pays nous sont sympathiques. Nous chanterons l'hymne russe dont la musique est belle mais avec les paroles humanitaires que nous y avons adaptées. El les enfants de chanter l'Espoir Humain sur la musique de l'hymne russe :

Oh ! Qu'en des temps prochains
Règne sur terre
Un sort prospère
Pour les humains !
O travailleur, renais ! sois ton seul sauveur
Impose la paix qui mène au bonheur

Recueilli par Lucien FOUILLERON

HISTOIRES CEMPUISIENNES

"Le mouchard est un lâche, un mauvais citoyen, un français indigne" Cette maxime, inscrite en grand sur le mur du bureau de notre Surveillant Général, Monsieur CIBEAU, a marqué d'une empreinte sûre ma vie et celle de mes compagnons cempuisiens.

Vous avez lu dans le précédent journal la relation d'un de nos exploits de gosse que notre ami Raymond DUSONCHET vous a raconté.

C'est vrai et je me souviens, comme si c'était hier, de l'émotion dont j'avais été saisi quand, de la bouche du professeur, Monsieur VALLEE, j'appris que mon compagnon d'école buissonnière m'avait "mouchardé".

C'était un défaut que nous n'admettions guère dans notre petite société enfantine ; le défaut le plus vil, qui aurait fait mettre à l'écart et classé définitivement le camarade qui aurait trahi. A la"récré", nous nous sommes expliqués, Raymond et moi et cela m'a toujours amusé et surpris, cette promesse entre un professeur dans l'exercice de ses fonctions et un élève surpris en flagrant délit. Monsieur VALLEE avait donné sa parole de ne rien dire au Directeur, le respect de la parole donnée libérait mon camarade et il avait donné mon nom.

Assis à mon bureau, je réfléchis ! Vous m'avez élu Président de notre Association, je suis grand-père (un jeune grand-père il est vrai ... hum !!) Que reste-t-il du jeune enfant turbulent que j'ai été ? Presque rien et dans un sens, c'est bien dommage !

Et pourtant, si les murs de l'O.P. pouvaient parler, ils en raconteraient sûrement beaucoup plus que je ne peux moi-même me souvenir ; j'étais l'enfant terrible à qui il fallait une bonne raclée toutes les quinzaines ; alors j'étais vraiment parfait durant une semaine puis cela recommençait et le mal allait crescendo jusqu'à l'échéance fatale où mes professeurs étaient contraints à se faire mal aux mains sur mes fesses. En somme j'étais un enfant mal compris : si mes éducateurs avaient été moins patients, moins tolérants, c'est toutes les semaines que j'aurais eu cette fameuse fessée dont l'effet était si bénéfique sur mon comportement.

Et puis, je vais vous faire une confidence surtout ne le dîtes à personne ; j'aurais peut-être été sage mais ... j'avais autour de moi des fréquentations, douteuses, dirons-nous !!! Il y avait ce voyou de Dusonchet - vous savez ce grand maigre qui avait toujours dans les poches des morceaux de pain. Il y avait aussi Albert Robin qui paraissait toujours blanc comme neige. D'ailleurs il a très mal tourné puisqu'il est maintenant Inspecteur Principal de Police à LIMOGES. Et aussi, Maurice VOILOT, cette force de la nature, qui, voyant le mauvais exemple de son frère se délectant dans ses problèmes d'algèbre et de géométrie, en avait conçu une sainte horreur et préférait toujours être là où il ne fallait pas, c'est-à-dire avec nous ... Alors avec un pareil "aréopage" que vouliez-vous qu'il fît contre trois ... qu'il suivît ... et je suivais toujours, attiré par l'aventure nouvelle qui se dessinait dans nos yeux.

.../...

Un certain samedi d'Octobre, je reçus une magistrale paire de gifles d'un professeur pour un motif futile (à mon avis) ; j'en conçus une certaine rancoeur et, n'acceptant pas ce qui me semblait une injustice, je décidai de me "révolter". A la récréation, je racontai mon aventure à mes trois acolytes et leur fîs part de ma décision ; en particulier je ne voulais plus aller en récréation comme tous les autres ; et mes trois mousquetaires aussitôt de m'approuver. Pensez-donc la belle aubaine ! Il fallait agir sur l'heure. Et nous voilà sautant par la fenêtre de la classe du "certif", franchissant l'orée du bois. Nous avions sûrement lu des histoires de bandits corses, (tellement plus digestes que l'histoire de France) et comme nos héros de roman, ivres de liberté, nous marchions allègrement vers les vergers, faisant le grand tour par les champs pour échapper aux regards . C'était la grande aventure et le goût du risque remplaçait avantageusement le "4 heures" que nous avions laissé aux autres d'autant plus que nos aînés assuraient que ces vergers regorgeaient de pommes si belles et si grosses que jamais elles n'arrivaient jusqu'au réfectoire !

Enfin nous y voilà, l'abondance n'était pas telle que nous l'avions espérée, les arbres étaient dégarnis de leurs feuilles et de leurs fruits. Pourtant tout en haut des plus hautes branches il en restait encore quelques uns. Ce maigre pactole devenait pour nous un enviable butin de guerre et chacun à notre tour nous montions à l'assaut. Dans le grand silence qui nous entourait, les voix de nos camarades en récréation nous parvenaient, étouffées, tamisées par les bois. Je ressens encore tellement cette impression qu'il me semble n'avoir qu'à fermer les yeux pour m'y retrouver. Comme elles nous semblaient bonnes et belles ces pommes qui n'avaient rien de particulier mais qui étaient bien celles dont nous avaient parlé nos aînés, car elles avaient le goût du risque et, c'était bien le cas de le dire, la saveur du fruit défendu. Il fallait pourtant songer à rentrer et, par le même chemin, le retour se fît sans incident.

Encouragés par de tels débuts, le lendemain Dimanche, nous n'avions qu'une idée en tête, renouveler notre escapade. Sitôt la "récré", nous voilà repartis. Mêmes manoeuvres, même cueillette, même ivresse, le mot n'est pas trop fort, je vous l'assure. Soudain, au loin, un aboiement. Panique ! Fusil sur l'épaule, flanquée de son chien, la silhouette du surveillant général se dessine à l'horizon. Et il avait du flair l'animal ! (le chien, pas le surveillant général). Ventre à terre, mais nos pommes dans nos mouchoirs et dans nos poches, nous effectuons un repli stratégique vers une haie séparant les vergers.

Cherchant une issue, qui, hélas n'existait pas, pressés par le danger, car les aboiements se rapprochaient, nous foncions, tête la première à travers les branchages. Mes camarades étaient déjà de l'autre côté. Ma souplesse légendaire et mon derrière un peu lourd, firent qu'étant engagé à mi-corps je n'arrivais plus ni à avancer, ni à reculer et battant désespérément, mais en vain, des bras et des jambes, je restais coincé par les fils de fer barbelés. La solidarité compuisienne n'est pas un vain mot et vous ne pensez pas que mes trois copains allaient m'abandonner à mon triste sort, non, non, non : m'attrapant à bras le corps ils me tirèrent très fort à eux et ... ce qui devait arriver, arriva : la veste et le pantalon n'y résistèrent point. Ouf ! j'avais eu chaud, j'étais libéré ! mais en lambeaux. Cette fois-ci le retour fût moins glorieux, mais copains riaient encore, moi un petit peu moins. Pas question de me présenter dans cet état. Il me fallait un autre costume. Pour cela une seule solution : la lingerie. Toujours quatre à quatre et à travers bois, nous voici devant la porte ... fermée évidemment. Casser un carreau ? pourquoi pas ! au point où nous en étions ! ...

la pente du mal est bien glissante ! et me voici, mes camarades faisant le "pet", devant un tas de vêtements revenant du lavage. En vitesse et sans y regarder de trop près, je changeais de costume.

Le danger définitivement passé et assez à mon aise dans ces vêtements d'emprunt, je retrouvais mes guetteurs et bien vite nous nous faufilions au milieu des autres.

Je vous l'ai dit nous étions en Octobre, il ne faisait pas bien chaud, pourtant une fraîcheur anormale à la partie la plus charnue de mon grand corps me mît la puce à l'oreille. Le pantalon choisi à la sauvette, impeccable sur le devant avait un énorme trou sur le derrière ! Et ce fût "ma cope" Angèle HELLUY - t'en souviens-tu Angèle ? - qui, me prêtant une épingle de nourrice, me permît d'échapper sinon au rhume ... de cerveau, tout au moins à l'hilarité générale.

La fin de cette histoire, vous la devinez, l'aventure devenant dangereuse, ma révolte fît long feu.

Somme toute, nous ne nous en étions pas trop mal tirés et tout rentra dans l'ordre ... jusqu'à la fugue suivante.

Marcel PARIS.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

NECROLOGIE -

Nous avons appris le décès de Julien CHAMPILOU, fils de l'ancien professeur de mécanique, survenu le 3 Avril 1965 - né en 1898, il fut le camarade de plusieurs promotions de Cempuisiens.

- de Maurice Lacarrère, fils de Monsieur et Madame LACARRERE et neveu de Mademoiselle TARBOURIECH, instituteurs à l'Institution.

- de René VALENTIN, le 1er Novembre 1965, promotion 1927.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Nos bons camarades Maurice et Roger VIDAL ont eu la douleur de perdre leur maman.

Nous adressons à Paulette, Maurice et leurs enfants et à Roger nos sentiments d'affection et nos condoléances les plus émues.

Notre camarade Madeleine SAVRE nous fait part du décès, à l'âge de 20 ans, de son plus jeune fils, René dont les obsèques eurent lieu le 1er Février 1966.

Nous adressons à Madeleine nos condoléances les plus sincères.

Mesdemoiselles Rolande Marie-Louise et Cécile ont eu la douleur de perdre leur maman, Madame LEGROS, le 3 Février 1966.

Nous leur adressons nos condoléances et nos sentiments de sincère amitié.

NAISSANCE -

Odette PARIS et notre Président Marcel sont heureux de nous annoncer la naissance, le 24 Décembre 1965, de leur deuxième petite-fille prénommée Isabelle.

Nous leur adressons, ainsi qu'à la maman et au papa, nos plus sincères félicitations.

NOUVELLES DES AMIS

Je suis très heureuse de pouvoir ici, d'une part, remercier les amis qui nous ont adressé leurs voeux, en ce début d'année, et, d'autre part, vous les transmettre à tous.

Léon DANIEL (dont voici la nouvelle adresse :13 rue des Aulnes - SCEAUX(92) s'excuse de n'être pas plus souvent parmi nous, par suite d'une longue maladie.

André MONTASSIER qui ne nous oublie jamais et auquel la visite de l'un de nous ferait tellement plaisir est lui aussi souffrant. Je vous rappelle son adresse : 9 rue Doppet - CHAMBERY (73).

Nous adressent également leurs meilleurs voeux :

Marius VALET
Mireille AUBERT (GRISONI)
Georges LANDOT
Alfred et Henriette PRIOVILLE
Georges BARBEAUX
Suzanne GENEST (LACUBE)

Nous remercions aussi Monsieur CANIONI, qui n'oublie jamais ses anciens élèves; ainsi que Madame CIBEAU et Monsieur DESAUTY

Christiane MAUGUIN.

DECORATION

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de Monsieur PAUDELEUX, ancien employé-maçon à l'I.D.G.P.

Deux membres du Comité, representant l'Association, assistaient à cette remise de décoration et l'ont chaleureusement félicité au nom de nous tous.

NOUVEAUX SOCIETAIRES

Madame CUVILLO Jeannine (SAVARY)

66bis rue Albert PARIS I7è

LETTRES EN RETOUR

A l'occasion de chaque envoi des circulaires des enveloppes reviennent avec la mention "parti sans laisser d'adresse" ou "n'habite pas à l'adresse indiquée".

Nous vous communiquons la liste des dernières lettres reçues, en retour, en priant les camarades qui seraient en possession des adresse réelles de les communiquer soit à :

Pierre MOREL, I2 rue Léonard de Vincy

92 - CHATENAY-MALABRY (Hts S)

ou René MONNIER, 22 rue de l'Interne Loeb à PARIS I3è

Melle Sylviane ORDINER

M. & Mme QUENELLE

M. & Mme Jacques GAREL

Melle Marie-Thérèse VITTI

M. René MATRAS